



Communiqué de presse

26 janvier 2022

## Contrat d'objectifs et de moyens de l'AEFE : désengagement de l'État des missions de service public

Le Sgen-CFDT déplore le fait que, au-delà de quelques poncifs sur la nécessaire qualité du dialogue social, les **personnels soient les grands oubliés** du contrat d'objectifs et de moyens 2021-2023 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger examiné par son conseil d'administration.

Le Sgen-CFDT retient que, s'agissant des personnels :

- la **formation** des futurs recrutés locaux fait l'objet d'une attention particulière, puisque c'est sur eux que l'administration semble faire reposer l'avenir et l'excellence de l'éducation française et à la française à l'étranger, sans qu'il soit fait à **aucun moment mention d'un quelconque volet social** les concernant.
- la **situation financière et administrative** des fonctionnaires détachés est abordée de façon lapidaire : elle *fera l'objet d'une réflexion globale, y compris sur le régime indemnitaire*, sans davantage de précision.

Concernant la mise en œuvre du projet présidentiel de doubler les effectifs élèves d'ici 2030 et ses modalités, le Sgen-CFDT continue de déplorer une politique qui prétend atteindre des objectifs ambitieux sans mettre les moyens afférents et qui reporte ainsi sans fard les missions de service public d'éducation sur des entreprises privées, diminuant de fait la proportion de professionnels détachés de l'Éducation nationale.

Le Sgen-CFDT ne se résout pas à admettre une telle politique. Il continuera de demander que le budget de l'AEFE garantisse le maintien des missions de service public à l'étranger au niveau nécessaire, tant dans les établissements existants que dans ceux nouvellement créés ou homologués.

Le Sgen-CFDT attend par ailleurs des **engagements forts** concernant les conditions d'emploi, de rémunération et de protection sociale des **personnels recrutés locaux**. Il continue de revendiquer la mise en place d'un **statut unique des personnels détachés** à l'étranger, les personnels enseignants étant dorénavant tous soumis à la mobilité.

Le Sgen-CFDT a émis un avis défavorable à ce contrat d'objectifs et de moyens qui n'est pas à la hauteur des enjeux.

Information : Sgen-CFDT de l'étranger,  
01 56 41 51 20, [etranger@sgen.cfdt.fr](mailto:etranger@sgen.cfdt.fr)